



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 07/06/2021

COMMUNIQUÉ PRESSE

Entretien des cours d'eau

Une plaquette à l'attention de tous les intervenants sur les cours d'eau du département.

Environ 4000 km de cours d'eau sillonnent la Creuse, lui conférant des caractéristiques paysagères appréciées de tous, habitants, promeneurs, pêcheurs, agriculteurs... **Une plaquette qui explique les principes de base permettant le maintien des propriétés de ces cours d'eau est mise à la disposition de tous sur le site de la préfecture de la Creuse. Cette plaquette est notamment destinée aux principaux acteurs de leur entretien que sont les agriculteurs, les forestiers et les collectivités.**

<https://www.creuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau2/Informations/Guide-d-entretien-des-cours-d-eau>

Les cours d'eau contribuent à des usages variés tels que l'alimentation en eau potable, l'abreuvement du bétail à des utilisations agricoles ou industrielles. Ils favorisent également le maintien d'une biodiversité particulièrement riche. Pour continuer à assumer toutes ces fonctions, les cours d'eau doivent faire l'objet d'une attention particulière tant au niveau du respect de leur configuration d'origine, que de leur entretien garant de leur pérennité.

Dans le contexte du changement climatique qui affecte considérablement les activités dépendantes de la ressource en eau, ce capital naturel constitue un atout majeur qu'il convient d'entretenir dans le respect de la réglementation en vigueur et en mettant en œuvre des gestes raisonnés et citoyens .

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse